

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOBYLETTE" TYPE AU 44

## Construit par la Société "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault — PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7009

Appareil constitué par une bicyclette munie d'un moteur de secours

**Marque.** — MOTOCONFORT. — **Type.** — AU 44 — **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

**Nombre de places assises** (y compris le conducteur) — 1.

**Nom et adresse du constructeur.** — LA MOTOCONFORT, 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine)

### 1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

**Nombre de roues.** — Deux.

**Roue motrice.** — Arrière.

**Constitution du cadre.** — En tube d'acier soudé et en tôle d'acier soudée.

**Fourche.** — Télescopique.

**Roues.** — A rayons, munies de pneumatiques de 23×2.

**Pédalier.** — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

**Emplacement et disposition du moteur.** — Devant le pédalier.

### 2. - DIMENSIONS ET POIDS

**Empattement extrême.** — 1 m. 14.

**Dimensions maxima du véhicule.** — Longueur 1 m. 74 - largeur 0 m. 71.

**Hauteur libre au-dessus du sol.** — 0 m. 12.

**Poids du véhicule.** — 35 kg.

### 3. - MOTEUR

**Type** — A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique

**Alésage.** — 39  $\frac{m}{m}$  - Course 41,8  $\frac{m}{m}$  - Cylindrée 49,933 cm<sup>3</sup>

**Taux de compression.** — 6,5.

**Puissance administrative.** — 1 CV.

**Carburant normalement utilisé.** — Mélange essence-huile 2 temps.

**Réservoir.** — En tôle d'acier, soudé, fixé entre le garde-boue arrière et la tige de selle, contenance 2 L. 500 - Fermé par un bouchon en matière plastique.

**Régime de rotation du moteur.** — Maximum 3.000 t/m - Correspondant au couple maximum 3.500 t/m - Correspondant à la puissance maximum 4.500 t/m.

**Echappement.** — Un tube de 21  $\frac{m}{m}$  de diamètre intérieur de 240  $\frac{m}{m}$  de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 L. 410 par l'intermédiaire d'un tube de diamètre intérieur 23  $\frac{m}{m}$ , de longueur 104  $\frac{m}{m}$  percé de trous de 5  $\frac{m}{m}$ . La sortie est effectuée par un tube de 11  $\frac{m}{m}$  de diamètre intérieur et 80  $\frac{m}{m}$  de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0 L. 500. Le bruit produit à 10 mètres par le véhicule à 30 km/h est inférieur à 78 phones.

**Alimentation du moteur.** — Carburateur type GURTNER B.R. 10. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

**Allumage.** — Par volant magnétique NOVI, à haute-tension.

**Graissage.** — Par mélange d'huile à l'essence.

**Refroidissement.** — Par air.

**Mise en marche.** — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

### 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

**Embrayage.** — De type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/m.

**Transmission.** — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14×7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

**Dispositif de point mort.** — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

**Démultiplication.** —

$$\frac{205}{54,5} \times \frac{44}{12} = 13,792$$

Avec des pneumatiques de 23×2 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 765, au régime du moteur de 1.000 t/m, la vitesse atteinte est de : 7,678 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à 39 km/h.

Véhicule conforme aux prescriptions des arrêtés du 21 Mars 1961 et du 23 Octobre 1962 relatifs à la mesure du bruit produit par les véhicules automobiles.

## 5. - SUSPENSION

Fourche télescopique.

## 6. - FREINAGE

**Frein avant.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm commandé par levier à main droite et câble  
**Frein arrière.** — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm commandé par un levier à main gauche et câble  
**Surface de freinage.** — Avant et Arrière : chacune 24 cm<sup>2</sup>.

## 7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

**Équipement électrique.** — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne de 95 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

**Catadioptré.** — Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 313.

Chaque cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro 1.810.424.

## PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur le 26 Octobre 1960, que le véhicule N° 1.810.424 à moteur N° 2.795.866 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT Type AU 44 satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé  
Enregistré sous le N° A.A. 441-60  
A Paris, le 5 Novembre 1960  
L'Ingénieur en Chef des Mines,  
(Signé : Héliot)

Vu :  
Paris, le 5 Novembre 1960  
L'Ingénieur des Mines,  
(Signé : Fredy)

A Paris, le 5 Novembre 1960  
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)  
(Signé : Flageolet)

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je, soussigné, Madame VINCENT, représentante dûment accréditée de "LA MOTOCONFORT" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeur, certifie : a) que le véhicule

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative : 1 cheval.
2 Marque : Motoconfort.	7 Carrosserie :
3 Type : AU 44	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type :	9 Charge utile :
cadre ..... moteur .....	10 Poids à vide : 35 kgs.
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	11 Poids total autorisé en charge :
5 bis Cylindrée (en cm <sup>3</sup> ) : 49,933 cm <sup>3</sup>	du véhicule isolé : ..... d'un ensemble :
2 ou 4 temps : 2 temps.	

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le .....  
pour être livré à .....



Fait à ..... le .....  
(Signature)

"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 & 26, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".